

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

ON S'ABONNE

AU BUREAU, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les journaux anglais nous apportent les dépêches suivantes :

Vienne, lundi. — « Une conférence a eu lieu hier. Le prince Gortschakoff a annoncé hier, qu'ayant consulté l'Empereur, son maître, il avait été autorisé à accepter l'interprétation des quatre points en la teneur consignée au protocole de la conférence du 28 octobre. Il avait pouvoir et était prêt à négocier la paix. Il a été stipulé, de la part des alliés, qu'aucune cessation d'hostilités n'aurait lieu en attendant. » — Havas.

Vienne, lundi soir, 8 janvier. — « La *Correspondance autrichienne* confirme les dépêches télégraphiques d'hier et d'avant-hier et annonce que, si les cabinets Anglais et Français approuvent ce qui a eu lieu, les négociations, pour la conclusion d'une paix solide, pourront commencer sur-le-champ. Les nouvelles particulières disent que les hostilités ne seront point encore suspendues. » — Havas.

On écrit de Berlin, le 8 janvier, que des traités nombreux ont été passés entre des fournisseurs prussiens et les gouvernements de France et d'Angleterre, en vue de l'approvisionnement des flottes pour le moment de la reprise des hostilités dans la Baltique au printemps prochain. Comme la plupart des fournitures devront se faire à Dantzig, on suppose que cette ville formera le principal entrepôt des alliés. — Havas.

Vienne, mardi 9 janvier. — « M. de Bourqueney et lord Westmoreland, ont expédié des courriers à Paris et à Londres, afin d'avoir les pouvoirs nécessaires pour l'ouverture des conférences de la paix. »

» L'ambassadeur ottoman a été invité, hier, à assister à ces conférences. — Havas.

En décidant que l'effectif des troupes françaises à Rome serait diminué proportionnellement au degré de sécurité dont jouissent aujourd'hui les Etats pontificaux, l'Empereur, dans sa sollicitude pour la cause de l'Eglise et du Saint-Siège, a consenti à ce que, jusqu'à nouvel ordre, le corps d'occupation ne fût pas réduit au-dessous de 3,500 hommes. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

Hier à midi, l'Empereur, suivi du ministre de la guerre, des généraux Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Rolin de Cotte et Mellinet, a passé en revue, dans la cour d'honneur des Tuileries, les détachements de la garde impériale désignés pour rejoindre en Crimée l'armée d'Orient, et dont le départ doit avoir lieu le 10 et le 11 janvier. — Ces troupes, sous le commandement du général Ulrich, se composaient d'une compagnie de sapeurs du génie, de détachements des 1^{er} et 2^e régiments de grenadiers, de détachements des 1^{er} et 2^e régiments des voltigeurs, d'un demi-bataillon de chasseurs à pied, deux batteries d'artillerie à cheval. — L'infanterie était en bataille sur trois lignes, ayant derrière elle l'artillerie.

Sa Majesté, après avoir passé devant le front de la troupe, s'est placée près du pavillon de l'Horloge, où les bataillons ont été formés en carré. L'Empereur s'est avancé au centre et a prononcé l'allocution suivante, d'une voix ferme et chaleureuse, aux cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur !*

« Soldats !

» Le peuple français, par sa souveraine volonté, a ressuscité bien des choses qu'on croyait mortes à jamais, et aujourd'hui l'Empire est reconstitué. D'intimes alliances existent avec nos anciens ennemis. Le drapeau de la France flotte avec honneur sur ces rives lointaines où le vol audacieux de nos aigles n'était pas encore parvenu. La garde impériale, représentation héroïque de la gloire et de l'honneur militaires, est devant moi, entourant l'Empereur ainsi qu'autrefois, portant le même uniforme, le même drapeau, et ayant surtout dans le cœur les mêmes sentiments de dévouement à la patrie. Recevez donc ces drapeaux, qui vous conduiront à la victoire comme ils y ont conduit vos pères, comme ils y ont conduit vos camarades. Allez prendre votre part de ce qui reste encore de dangers à surmonter et de gloire à recueillir. Bientôt vous aurez reçu le noble baptême que vous ambitionnez et vous aurez concouru à planter nos aigles sur les murs de Sébastopol. »

Après ce discours l'Empereur est descendu de cheval et a remis de sa main les drapeaux aux deux colonels commandant les grenadiers et les voltigeurs.

S. M. l'Impératrice, présente au balcon, est alors

descendue dans le carré et en a fait le tour au bras de l'Empereur. Leurs Majestés se sont plusieurs fois arrêtées pour parler aux soldats. En voyant l'émotion de l'Impératrice, ces militaires ont redoublé leurs cris enthousiastes.

L'Empereur, après avoir reconduit l'Impératrice, est remonté à cheval, et le défilé a commencé. Une foule considérable se pressait devant la grille du Carrousel et mêlait ses acclamations à celles des soldats. Tous les spectateurs ont admiré l'air martial et l'ardeur de ces belles troupes, ainsi que la précision des mouvements qu'elles ont exécutés.

On annonce que l'armée d'Orient va recevoir une nouvelle organisation. Toutes les divisions dont elle se compose, et qui continueraient à être placées sous le commandement en chef de M. le général Canrobert, formeraient deux corps d'armée et un corps de réserve. On annonce également que les deux corps d'armée seraient commandés, l'un par le général Pelissier, l'autre par M. le général Bosquet.

On annonce la nomination de M. le général Mayran au grade de général de division, et au commandement de la division d'infanterie, devenu vacant par les nouvelles fonctions attribuées à M. le général Bosquet. On parle aussi du prochain départ pour l'Orient de M. le général de division Niel, aide-de-camp de l'Empereur. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Odessa, 24 décembre. — « Des troupes de réserve sont envoyées de Bessarabie et de Kherson en Crimée. Par l'effet du temps pluvieux, les approvisionnements ont été rares à Sébastopol pendant quelques jours. »

D'après les dernières nouvelles de Crimée, les Russes construisaient un pont qui reliera la ville de Sébastopol aux forts du Nord. Les Français, de leur côté, construisaient une large route de Kamiesch au camp. — Havas.

Marseille, mercredi 10 janvier. — « Des nouvelles de Malte du 6 janvier annoncent que l'amiral Dundas est arrivé au port de la Valette avec les vaisseaux le *Britannia* et le *Trafalgar*. L'amiral repartira sur le *Vectis* pour gagner les côtes de France. » S. A. R. le prince de Cambridge est arrivé à Malte sur le *Thames*. Il restera dans l'île pour rétablir sa santé.

FEUILLETON

AIMERAI QUI M'AIMERA.

I.

Osseux, long, sec et jaune, digne neveu, *alter ego*, et futur héritier de maître Vrignet, Honorat Vrignet passait à bon droit pour le plus retors des docteurs en chicane de la bonne ville de Rennes.

En Bretagne, en France, en Europe, la paix succédait à la guerre. Les chouans avaient mis bas les armes ; et le traité d'Amiens datait de quinze mois, lorsque, vêtu de noir, mais de blanc cravaté, l'avocat enfourcha de très-grand matin un assez pauvre cheval de louage. La monture, vraiment, était presque aussi maigre que le cavalier. Éperons et cravache aidant, Honorat n'en aperçut pas moins, entre trois et quatre heures de relevée, les ruines du manoir des Houx, plus communément dit *Guerles-houx*, et le toit de chaume de la ferme contiguë.

— L'oiseau de malheur n'est pas en retard, murmura le vieux Mescam, qui, de son côté, reconnaissait aux confins de la lande, la silhouette anguleuse du neveu de Vrignet.

Le paysan soupira, fit le signe de la croix, et, s'adressant à sa famille groupée autour de lui :

— Rentrons et ne pleurons plus ! dit-il d'une voix rude adoucie par un accent de tristesse. Renan, mon

gars, pas de menaces, pas de violences ! Toi, femme, point d'inutiles prières. Il ne faut, cette fois-ci, prier que le bon Dieu ! et vous tous, enfants, pas de cris, rien ! je veux parler seul.

Renan courba la tête en signe d'obéissance, non sans jeter un regard de regret à la carabine rouillée et au gros bâton de houx qui, sur le manteau de la cheminée, se croisaient au-dessous d'un grossier dessin au charbon représentant l'ancien manoir.

La mère Mescam, attirant à l'écart ses filles et le petit Paul, son dernier enfant, mit un doigt sur la bouche, essuya ses pleurs, puis joignit les mains et leva les yeux au ciel.

Honorat venait, au nom de son oncle, réclamer la somme énorme de trois mille francs, attendu que, durant la chouannerie, les Mescam n'avaient que fort rarement payé leurs fermages. Depuis la pacification, maître Vrignet, ayant à grand-peine accordé un an de répit, s'était réservé d'agir très-sévèrement à l'expiration dudit délai. A cette heure, hélas ! non-seulement les fermiers ne pouvaient payer tout ou partie de l'arriéré, mais ils se voyaient hors d'état d'acquitter leur fermage ordinaire ; car, à Guerleshoux, l'année n'avait été qu'une série de désastres. Enfin, pour comble de malheur, le membre de la famille le plus vigoureux, le plus utile. Renan, mis en réquisition comme conscrit, allait être enlevé aux travaux de la métairie. Le lendemain il

devait partir pour Ploërmel, le chef-lieu du district. — Guerleshoux se trouvait situé non loin de la petite ville de Guer, dans la partie *nonbretonnante* du Morbihan et presque sur la limite d'Ille-et-Vilaine.

— De la résignation, du calme surtout, et silence tous ! répéta le vieux paysan.

Honorat Vrignet entra. Il entra le sourire aux lèvres, donna le bonjour à chacun, se plaignit de la chaleur, s'assit et ne se pressa pas d'aborder le sujet de sa redoutable visite. Il voulait voir venir. Le père Mescam, qui était dans les mêmes intentions, répondit à ses banalités avec un sang-froid tenace. L'entêtement breton et l'opiniâtreté cauteleuse de Vrignet se trouvèrent aux prises.

Renan bouillait de colère ; la famille et ses autres enfants semblaient frappés de stupeur. Les plus jeunes, jusqu'au petit Paul, comprenaient trop bien qu'il s'agissait de l'asile et du gagne-pain de tous. Depuis un an, à tous propos, ils entendaient leur père exprimer ses craintes ; depuis la veille, ils n'avaient cessé de voir pleurer leur mère.

Au dehors, le chien de garde, qui grognait sourdement, aboya tout-à-coup à pleine voix, car un second étranger franchissait l'enclos de Guerleshoux ; mais le chien était enchaîné, personne ne sortit de la chaumière ; le nouveau venu put, sans obstacle, pénétrer dans les ruines du manoir.

C'était un jeune homme de vingt-deux ans à peine,

» Le vaisseau de 120 canons le *Neptune* portera en Crimée un régiment écossais.

» Les dépêches de Constantinople vont jusqu'au 1^{er} janvier. Les officiers et soldats valides des armées alliées qui se trouvaient dans cette capitale, ont été rappelés en Crimée, pour reprendre les opérations.

» La prise de six cents chevaux russes par les Turcs, devant Eupatoria, est confirmée. Ces chevaux portaient un convoi de vivres.

» La garnison de Sébastopol a fait une sortie dans la nuit du 23 décembre, et a pris quelques soldats anglais; mais elle a perdu plus de cent hommes.

» Le même jour une tempête avait lieu et le vaisseau le *Napoléon*, qui se trouvait dans la baie de Kamiesch, avait couru quelques dangers; mais il avait fini par se dégager sans avaries. Deux autres vaisseaux ont eu leur gouvernail brisé. Aucun naufrage toutefois n'a eu lieu. Le temps s'est rétabli peu de temps après et est devenu presque chaud. — Havas.

On lira certainement avec intérêt les lettres suivantes, adressées à un ami par un officier d'artillerie de l'armée d'Orient, et que nous devons à une obligeante communication :

« Devant Sébastopol, le 17 décembre 1854.
» Merci de votre aimable lettre, datée du 25 du mois dernier, et que je reçois aujourd'hui. Je commence une lettre de suite; j'ai tant de besogne que je ne sais quand je pourrais la terminer.

» L'armée française est ici dans les meilleures conditions possibles, et vous pouvez proclamer à haute voix, et sans crainte d'être jamais démenti, que notre Empereur veille sur elle avec toute la sollicitude d'un bon père. Il vient d'envoyer à chacun de nous 15 litres de bon vin ordinaire et 4 litres de cognac, tous les officiers et les employés ont reçu avec plaisir ce cadeau et ont bu à sa santé. Quant à nous (huit officiers mangeant ensemble), nous avons crié *vive l'Empereur!* en buvant le liquide impérial, et cependant le temps était diablement mauvais et nous patageons dans la boue jusqu'à mi-jambe.

» Il tombe souvent de la pluie; du reste, pas de glace et point de neige dans notre camp. Les montagnes, situées en face de nous et occupées par les Russes, en sont parfois couvertes: on dit qu'ils n'ont pas de tentes, et je ne sais comment ils peuvent y résister.

» C'est demain la Saint-Nicolas (en Russie et non en France), on s'attend à une attaque cette nuit, et nous sommes tous préparés à la bien recevoir; qu'ils viennent et ils nous feront plaisir. Tout le monde ici, officiers et soldats, désire une attaque vigoureuse pour en finir le plus tôt possible.

Les Russes tirent sur nos batteries et nos tranchées à peu près 2,000 bombes, boulets et obus, et 20,000 cartouches par 24 heures. Les Anglais tirent peu, et nous encore moins, cependant, depuis trois jours et trois nuits, nous leur envoyons à peu près 750 bombes par 24 heures. Mais, patience; si nous tirons peu, nous travaillons beaucoup, même au milieu de la boue qui remplit nos tranchées; encore quelques jours, mon ami, et nous sonnerons un beau réveil; nos batteries nouvelles, qui sont en assez grand nombre, seront toutes prêtes, armées

et approvisionnées, et gare la bombe alors, car nous n'épargnerons rien; nous ferons pleuvoir sur cette malheureuse ville de Sébastopol une grêle de projectiles de toute sorte; nous ferons un feu roulant et continu partant à la fois de toutes nos batteries, pendant 24 heures, et nous serons certains alors d'entrer dans la ville sans perdre beaucoup de monde. L'armée appelle de tous ses vœux l'ordre de donner l'assaut.

» Quel beau spectacle ce sera, mon ami, lorsque toutes les batteries ouvriront leur feu à la fois et tireront à volonté! Nous avons l'ordre de ne pas précipiter le tir, c'est-à-dire de prendre à peu près les mêmes précautions que dans nos polygones, et, ce que je puis vous assurer, c'est que nos artilleurs, même les conscrits, conservent devant les canons un sang-froid admirable. Ils rient et chantent souvent dans les batteries, même en voyant tomber à côté d'eux leurs camarades morts ou blessés. Nous sommes certains du succès, et d'entrer dans Sébastopol bientôt, au cri mille fois répétés de *vive l'Empereur!*

» Vous saurez que nous sommes nourris par l'Etat; tous les quatre jours nous recevons une distribution de vivres. L'Empereur nous a autorisés à faire des bons de vin quand nous en voulons, à charge de remboursement; c'est assez vous dire que je fais souvent des bons; vous savez que je suis un buveur d'eau, mais ici il faut changer de régime, je bois au moins un litre et demi de vin par jour. Avec cette liqueur bienfaisante, je supporte facilement les fatigues que nous endurons depuis notre débarquement en Crimée. L'administration militaire vient de faire débarquer des provisions de bouche assez nombreuses qui seront distribuées à tous les officiers et employés, sur leur demande et sur des bons signés par eux, à charge de remboursement. Mais ce bâtiment chéri ne possédait aucune pomme de terre; je viens d'en recevoir vingt kilos d'un marchand établi à Kamiesch, à un franc le kilo. — 20 francs, c'est cher, mais c'est si bon, les pommes de terre!

» Malgré le feu toujours vif des Russes sur nos batteries et nos tranchées, nous n'éprouvons pas de grandes pertes et j'estime à environ quinze le nombre d'hommes tués ou blessés par jour.

» Ce que vous me dites de la bataille d'Inkermann est à peu près vrai en tous points: les Anglais qui occupaient les postes avancés, ont été surpris; les Français se sont rapidement portés à leurs secours et notre artillerie de campagne a fait des merveilles. Une batterie à cheval, surtout, voyant les Anglais dans une position dangereuse, est venue se placer, au galop, au milieu de plus de 4,000 Russes, a formé un petit carré avec ses six pièces, a brûlé presque toutes ses munitions et a fait un horrible carnage des Russes. Cette batterie a eu 20 hommes tués ou blessés et 60 chevaux tués. Vous pouvez être certain que l'artillerie française a crânement manœuvré en cette circonstance.

» 20 décembre.

» J'ai reçu vos deux timbres-poste. Je vous remercie de vos bonnes intentions, mais nous nous en procurons ici à discrétion à la barbe même des Russes.

» Vous me dites beaucoup de bien des Anglais dont vous vantez le courage; vous avez raison. Les

Anglais d'après ce que je sais et ce que je vois, doivent être appréciés à notre valeur, même au point de vue militaire. Devant l'ennemi, ils sont excessivement braves; ils marchent à l'arme blanche et ne reculent jamais; ils ne font feu qu'à la dernière extrémité.

» Que vous dire des Turcs? Je n'en sais trop rien; ne les méprisons pas, car ils nous rendent de très-grands services, à nous surtout qui avons tant besoin de bras pour nos corvées et manœuvres d'artillerie. Nous avons fait confectionner une très-grande quantité de gabions pour la construction de nos batteries, par un régiment d'infanterie tout entier (le 21^e de ligne). Ce sont les Turcs qui allaient les chercher à deux lieues de distance et nous les apportaient. Il est vrai de dire qu'il fallait deux Turcs pour apporter un gabion et qu'un Français, même petit, se charge toujours seul du sien.

» A propos des gabions, l'autre jour un petit détachement d'artilleurs se rendant à sa batterie, portait un certain nombre de gabions (à cinq heures et demie du soir) pour réparer, pendant la nuit, les dégâts faits par l'artillerie russe. Un canonnier qui, comme tous les autres artilleurs français, portait son gabion sur ses épaules, en faisant passer sa tête en dehors, s'est trouvé fort étonné de n'avoir plus rien sur les épaules. Un boulet russe venait de le décoiffer complètement, en jetant à vingt mètres de lui, le gabion dont il était porteur. Vous concevez très-bien que le pauvre diable a été terrassé; mais ce que vous comprendrez difficilement, c'est qu'il en a été quitte pour quelques égratignures peu dangereuses, et que plusieurs de ses camarades assez éloignés de lui ont été tués par le même boulet.

» L'administration militaire a des fours et fait du pain tous les jours pour les officiers et les employés, et deux jours sur cinq pour les soldats; les autres jours ils ont du biscuit. Les Turcs vont chercher très-loin du bois pour chauffer les fours.

» 21 décembre.

» Le courrier pour France ne part du quartier-général que demain, 22 courant, à midi; j'en profite pour causer encore avec vous.

» J'arrive des batteries qui sont construites tout près de la ville, dans les tranchées, 3^e parallèle. J'espérais pouvoir vous raconter du nouveau, mais je n'ai rien aperçu d'extraordinaire ni de remarquable. Nous étions quatre et les Russes, aussitôt qu'ils nous ont aperçus, ont salué notre arrivée par un coup de canon de gros calibre dont le projectile est venu tomber près de nous. Ils tirent toujours beaucoup et nous ne leur répondons presque pas.

» La nuit dernière, ils ont fait un feu roulant et non interrompu de toutes leurs batteries. Ils ont tenté trois sorties du côté des Anglais, et trois fois ils ont été repoussés.

» On débarque le matériel de l'artillerie à Kamiesch, situé à 9 kilomètres de nous, et on fait conduire l'approvisionnement tous les soirs dans les batteries. Les Russes, qui entendent nos voitures chargées de projectiles, de poudre, etc., nous saluent lorsqu'ils nous supposent à portée de canon, car ils ne nous font pas beaucoup de mal. Jusqu'à ce jour, je ne pense pas que l'artillerie ait eu plus de 15 officiers tués ou blessés et 60 canonniers tués ou blessés grièvement.

dont l'épais vêtement, d'une coupe jusqu'alors inusitée en France, ressemblait beaucoup à ce que nous appelons aujourd'hui un paletot de drap pilote. Il était coiffé d'un béret noir de fabrique anglaise et portait en bandoulière une sorte d'étui qui contenait sans doute quelques effets de rechange. Ses hautes guêtres de cuir, souillées de poussière, attestaient qu'il avait dû faire plusieurs lieues à pied. A son costume, d'une extrême simplicité, on ne pouvait guère juger de sa condition sociale; mais ses traits avaient un caractère de distinction remarquable accru encore par la nature de ses émotions. Sa physionomie était empreinte d'une mélancolie profonde, sa démarche lente et réfléchie. Il ne foulait qu'avec respect le sol dévasté de Guerleshoux.

A l'aspect du manoir dont la guerre civile n'avait laissé debout qu'une haute cheminée, refuge des hirondelles, et un portail arrondi en arcade, obstrué maintenant par les lierres et les ronces, à la vue des décombres calcinés et déjà couverts de mousse, il sourit d'un sourire amer.

Les armoiries seigneuriales, qui sont d'argent à trois feuilles de houx de sinople, étaient brisées ou effacées; seulement aux ravages du feu et du temps avait résisté la devise: *Aimerai qui m'aimera*, devise débonnaire, mais qui signifiait peut-être jadis: « Haine à qui me hait; guerre, malheur à qui ne m'aime point. »

Une traduction si farouche ne se présenta pas à l'esprit du jeune visiteur; loin de là; répondant à la devise:

— Qui aimerai-je donc, moi? s'écria-t-il.

De pieuses larmes filiales roulèrent dans ses yeux; il murmura des noms bénis; enfin, ne se maîtrisant plus, il éclata en sanglots:

— Ils sont tous morts, tous! tous ceux qui m'aimaient! Assis sur les débris du manoir incendié, il pleura quelques instants sans contrainte.

— J'aime pourtant, murmura-t-il encore, j'aime qui ne m'aimera jamais.

L'écho des ruines répéta un nom de jeune fille, l'écho fit tressaillir celui qui l'avait prononcé.

— Herveline! A travers mon deuil, malgré mon départ et toute ma volonté, malgré mes promesses à mon père mourant, je ne cesse de penser à elle. Son image me poursuit jusque dans cet asile. Manquerais-je de force, ne saurais-je point me vaincre?

A ces mots, rougissant de sa faiblesse, le voyageur se leva brusquement.

— D'ailleurs, j'ai tort! s'écria-t-il, l'amour me rend injuste même envers elle. Herveline et ses parents s'intéressent vivement à mon sort: peut-être ai-je encore d'autres amis. Non, non, je ne suis pas seul au monde.

Il relut à haute voix la devise de Guerleshoux et sourit avec douceur cette fois; il fit de nouveau le tour des ruines, composa son visage et se dirigea vers l'humble ferme, où Honorat, lassé par la réserve du père Mescam, entraînait enfin en matière:

— Mon oncle Vrignet, disait-il, vous attendait hier chez lui.

— En revanche, monsieur Honorat, je vous attendais aujourd'hui chez moi.

— Il est pourtant d'usage en Bretagne, reprit doucement l'avocat, que le métayer porte au maître le prix du fermage.

Mescam répondit avec solennité:

— Mon père, mon grand-père n'ont jamais payé qu'à Guerleshoux.

— J'en conviens, mais les maîtres habitaient le manoir en ce temps-là.

— Ce temps-là était le bon temps! murmura Mescam. Honorat, partout ailleurs, aurait haussé les épaules; il eut le bon esprit de n'en rien faire et ne répliqua même point. Le vieux Breton poursuivit à demi-voix:

— Quand la récolte était mauvaise, quand la gelée, la grêle ou la sécheresse avaient fait du mal, quand les bestiaux étaient morts, les maîtres prenaient patience, en ce temps-là! Ils nous soignaient eux-mêmes! Et l'on ne nous prenait point de force nos fils aînés pour en faire des soldats.

— Maudite race de chouans! pensa le neveu Vrignet.

— Mon fils Renan était le filleul de M^{re} de Guerleshoux, et c'est M^{re} Alexandrine qui a fermé les yeux de mon père.

— Je suis charmé de ce que vous m'apprenez-là, mon

» Le général en chef vient de recevoir de grands pouvoirs de l'Empereur. Il nomme lui-même jusqu'au grade de chef d'escadron et de chevalier de la Légion d'Honneur. L'Empereur, qui avait déjà ordonné plusieurs distributions gratuites de tabac, à toute l'armée de Crimée (sous-officiers et soldats), vient de faire cadeau à l'artillerie de siège de 10 cigares par homme. Les officiers et employés reçoivent, quand ils le veulent, du tabac à charge de paiement.

» Je vous écris toujours au bruit du canon russe, et, au moment où je trace ces lignes, une effroyable détonation vient de faire trembler mon habitation. Nous y sommes maintenant si bien habitués, que ce bruit ne nous empêche même pas de dormir.

» Même jour, huit heures du soir.

» J'apprends à l'instant qu'un courrier est arrivé de France; nous attendons des lettres avec une grande impatience.

» On nous dit qu'il est question de paix, de traité, mais nous ne savons rien de définitif.

» La nuit dernière les Russes ont encore fait une sortie sur la gauche de nos batteries, du côté des Français; ils avaient été aperçus et ont été bien reçus. Les Français les ont laissés approcher sans tirer un coup de fusil, et lorsqu'ils arrivèrent tout près de la parallèle, ils se sont élancés, les ont chargés à la baïonnette, en ont tué plusieurs et ont fait trois officiers prisonniers; les autres sont rentrés dans la ville, beaucoup plus vite qu'ils n'en étaient sortis. » (Maine-et-Loire.)

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Notre correspondance de Madrid, du 5 janvier, annonce que la commission de constitution compte présenter prochainement ses bases au Congrès. Après l'approbation de ces bases, le gouvernement présentera au Congrès un projet de loi sur la garde nationale, un autre sur la presse et un autre sur les municipalités et les députations provinciales. La loi de la presse aura pour bases le jury dans les délits politiques et leur jugement par les tribunaux, dans les questions de *injuria* et *calumnia*. Quant aux bases de la constitution, le gouvernement fera une question de cabinet de celles du *veto* de la couronne et de l'existence des deux chambres.

La tranquillité publique n'a plus été troublée sur aucun point de l'Espagne, et partout où il y a eu des désordres les autorités les ont réprimés avec la plus grande énergie. Le nouvel emprunt de 40 millions est actuellement assuré au taux de 7 p. %.

On croit en Espagne que le comte de Montemolin a quitté Naples le 1^{er} et qu'il assistera à la réunion des chefs carlistes. — Havas.

TURQUIE. — Constantinople, 1^{er} janvier. — « Par suite des assassinats commis sur des soldats des troupes alliées des patrouilles françaises ont été organisées, elles sont maintenant en activité. » — Havas.

PIÉMONT. — Turin, 9 janvier. — « Dans la chambre des députés a été ouvert aujourd'hui, la discussion d'un projet de loi sur la suppression des convents.

« On parle toujours d'un traité d'alliance prêt à

se conclure entre le Piémont, d'une part, et la France et l'Angleterre de l'autre.

« Les bruits de crise ministérielle sont dénués de fondement. — Havas.

GRÈCE. — Athènes 5 janvier. — « L'Amiral Barbier de Tinan et les officiers français sous ses ordres ont en l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés. On parle du rappel de l'ambassadeur grec à Constantinople. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Une foule nombreuse se pressait hier sur les chemins de Brézé; la voiture de la ville s'y rencontrait avec le char rustique de la campagne, et les uniformes de Saumur s'y mêlaient aux habits de bure de nos cultivateurs; tous se pressaient vers l'église, tous venaient rendre un dernier tribut d'affection et de larmes à M. Stanislas-Armand comte de Laistre, enlevé subitement, et dans la force de l'âge, à ses amis désolés.

Jamais peut-être on ne vit un plus bel exemple des sentiments de dévouement et de reconnaissance que peuvent inspirer, même dans notre siècle, les vertus modestes et les nobles qualités du cœur. Stanislas de Laistre n'avait occupé aucun emploi: les événements de 1830 l'avaient empêché de suivre la carrière des armes à laquelle il était destiné, et cependant il en avait conservé les habitudes de rondeur et de franchise. Chaque année, en amenant à Saumur de nouveaux officiers, lui faisait quelques nouveaux amis; sa noble et gracieuse hospitalité était toujours la même, et dans les camps, dans les garnisons où ces lignes parviendront, quelques larmes se joindront à celles que nous versons.

Point de faste, point d'orgueil chez lui; de brillantes armoiries ne décoraient pas son élégante et simple habitation de Lançon; il laissait à d'autres le soin de dire qu'il était d'une des plus anciennes et des plus nobles familles du Poitou. Point de vanité dans ses réceptions, mais toujours une aimable gaieté et un cordial accueil, et, dans les occasions plus graves, un dévouement et une solidité d'amitié qui ne se démentaient jamais. En Normandie, en Bourgogne, en Anjou, dans tous les pays qu'il a successivement habités, il fut toujours le même, et partout également aimé et respecté.

Les cultivateurs, les pauvres, étaient, comme les riches, ses amis; et des établissements de bienfaisance signalaient son séjour dans chacune de ses terres.

Loyal envers Dieu, comme envers les hommes, il avait voulu tenir la promesse qu'il avait faite lors de la première attaque de l'affection du cœur qui l'a enlevé: peu de jours avant sa mort, il recevait les sacrements en action de grâce d'une guérison qui n'était, hélas! qu'une fausse espérance! c'est plein de jugement, et lorsqu'il croyait renâtrer à la vie qu'il a rendu ce dernier hommage à son Créateur! et quand le digne pasteur de sa paroisse est venu recevoir son dernier soupir, il bénissait le ciel de lui avoir inspiré ce noble sentiment qui rendait sa fin aussi chrétienne que sa vie avait été belle.

Que de larmes aussi, que de sanglots, lorsqu'un de nos braves officiers, son ami d'enfance, est venu prononcer sur son cercueil des paroles touchantes que sa propre émotion interrompait. En voyant

se courber ces fronts blanchis des vieillards qui l'avaient vu naître; en voyant se lever, vers le ciel, les mains laborieuses des cultivateurs qui s'étaient arrachés à leurs travaux pour lui rendre un dernier hommage, on se disait: il était bien bon celui qui était aimé ainsi.

Puisse cette affection et ces regrets universels, être une consolation pour sa malheureuse mère, pour son frère chéri, pour la noble et bien-aimée compagne de sa vie, pour la jeune et charmante enfant à qui son âge permet déjà de sentir l'immense perte qu'elle a faite. — Prions Dieu, qui les éprouve si cruellement, de récompenser leurs vertus, en leur continuant la grâce du courage et de la résignation qu'elles puisent dans leur foi et leur soumission à ses décrets. Et vous, pauvres enfants, vous, Pierre, vous, Raoul, que cette affreuse nouvelle va, au loin, arracher à vos jeux et à vos études, songez en pleurant votre excellent père, qu'héritiers de ses belles qualités, vous héritez aussi de l'affection qui l'environnait; que ses amis deviennent les vôtres; et qu'avec son souvenir, vivra toujours dans nos cœurs la tendresse qu'il avait pour vous. E. W.

Par décret impérial du 20 décembre dernier, M. Phelippes a été nommé huissier à la résidence de Varennes-sous-Montsoreau, en remplacement de M. Langlois, démissionnaire.

Jeudi, vers midi, le jeune P..., natif d'une commune voisine de Saumur, entra dans l'église Saint-Pierre. A genoux à l'autel de l'*Ecce homo*, il semblait prier dévotement, et, au fond, il n'attendait qu'une occasion favorable d'enlever le tapis qui couvrait les marches de l'autel. Bientôt elle se présenta, et on le vit, son tapis sous le bras, foir à toutes jambes vers le quartier des Ponts. Les agents de police Ouvrard et Marnier, informés de la disparition du tapis, se mirent en quête du voleur et ne tardèrent pas à l'arrêter; c'était au moment où il entra chez un revendeur pour tâcher de se débarrasser de son fardeau compromettant.

Pressé de questions, le malheureux jeune homme a avoué son crime. — Il n'était pas à son coup d'essai, déjà il avait subi une peine correctionnelle à Fontevault. P. GODET.

Nous rappelons qu'aujourd'hui a lieu la soirée de M. Gerdaly.

Nous avons reçu de nouveau l'assurance que les deux pièces qui seront jouées sont complètement inoffensives.

La salle sera chauffée. P. GODET.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉTRENNES A L'ARMÉE D'ORIENT. — (Sixième liste).

M. Perrot, conservateur des hypothèques. 20 fr.
M. Pinet 3

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Constitutionnel* publie la dépêche suivante: Braïla, 9 janvier. — Les Russes ont franchi le Danube, et ont envahi la Dobroudja; ils ont pris Toultscha et Badaghi.

« Un escadron des cosaques de Sadyk-Pacha s'est défendu pendant deux heures dans Toultscha. » — L. Boniface.

bonhomme, dit Honorat, employant à dessein un terme qui, dans le pays, loin d'être trop familier ou ridicule, implique, au contraire, une idée de vénération pour l'âge et la position de chef de famille.

— M^{lle} Alexandrine, devant Dieu soit son âme! était du sang de nos maîtres; ce qu'elle a fait de bien, nous nous le rappelons.

— Prenez-y garde, *mon bon ami*, dit l'avocat assez aigrement, vous paraissiez la blâmer d'avoir épousé mon oncle Vrignet: c'est une mésalliance que vous daignez oublier...

— Le père Mescam ne s'est jamais permis de juger la conduite de ses maîtres! répondit le fermier, dont la pommette bronzée se colora légèrement, car si le nom de *mon bonhomme* n'avait rien de blessant pour lui, les mots *mon bon ami* sonnaient fort mal à ses oreilles. Mais il avait recommandé à sa famille la résignation et le calme, et il ne laissa point percer son orgueilleuse susceptibilité de Breton.

Honorat reprit donc la parole:

— Feu ma tante Alexandrine, par contrat de mariage, a donné tous ses biens à maître Vrignet, mon oncle; c'est pourquoi je suis ici...

Le père Mescam ne sourcilla point.

— Au dernier règlement, vous deviez pour l'arrière deux mille quatre cents francs, cent louis n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, cent louis.

— Une année s'est écoulée, c'est aujourd'hui mille écus, dont moitié est due à mon oncle.

— Moitié! s'écria le fermier avec une surprise déjà mêlée d'inquiétude.

— Moitié, attendu la mort de M. Michel de Guerleshoux, décédé intestat et célibataire.

— Vous avez la preuve certaine de cette mort? reprit le vieux paysan d'une voix émue.

— Nous avons reçu d'Angleterre une lettre de M. le chevalier de Guerleshoux qui, après plusieurs années de voyages et de recherches aux États-Unis d'Amérique, est parvenu enfin à faire constater la mort de son frère aîné. Par conséquent, du chef de sa femme, née Alexandrine de Guerleshoux, mon oncle hérite de

Mescam s'était tourné vers ses enfants:

— M. Michel est mort, dit-il. A genoux! Récitons la prière des morts pour le repos de son âme.

Honorat se leva, se croisa les mains derrière le dos, — ce qui était son unique geste d'impatience, — et en attendant la fin du *De profundis*, il regarda par la fenêtre entr'ouverte les bois de pins et de houx qui entouraient les restes du manoir.

Le bonhomme commença la prière; sa famille lui répondait verset par verset.

Une voix inconnue s'unit soudain à celle des paysans, et Mescam vit, agenouillé sur le seuil, l'étranger qui venait d'explorer les ruines de Guerleshoux.

— Amen! dirent enfin tous les Bretons.

— Amen! répéta le jeune voyageur.

Tout le monde se leva; Honorat se rassit:

— Bref, dit-il au fermier, je vous apporte un reçu en bonne forme, signé Vrignet.

— Rempportez-le, M. Honorat, répondit le bonhomme avec effort, je n'ai pas d'argent. Ne m'aviez-vous pas compris?

— Je comprends, depuis une heure, que vous évitez de parler et que vous marchandez à présent.

— M'est avis, M. Honorat, que je n'ai pas tardé à vous répondre tout droit. C'est facile de réclamer son dû; le dur, c'est d'avouer sa misère. Les temps ont été mauvais pour nous autres; la vache est morte, la femme a été malade, moitié de la récolte a péri, le reste s'est mal vendu, et mon fils Renan s'en va soldat étant tombé au sort.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 11 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92.

5 p. 0/0 hausse 83 cent. — Fermé à 67 10.

BOURSE DU 12 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 95.

5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 66 70.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

en détail,

PAR ADJUDICATION,

En la maison de la Vignolle,

Le lundi 29 janvier 1855, à midi,

Par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LE DOMAINE DE

LA GRANDE-VIGNOLLE,

Situé commune de Turquant et de Montsoreau, à 8 kilomètres de Saumur,

Appartenant à MM. de Joannis.

Cette Propriété consiste en maisons de maître et de vigneron, vastes caves, pressoir, cours, terrasses, jardins, verger, prés, terres labourables et un beau clos de vigne, entouré de murs de clôtures, appelé le clos de la Grande-Vignolle; elle sera divisée en 70 lots, indiqués dans un plan déposé audit M^e Chasle.

Plusieurs lots pourront être réunis.

La contenance totale de ce domaine est de 25 hectares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (19)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 janvier 1855, à midi, à Lernay, commune d'Antoigné,

Par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE LA

PROPRIÉTÉ DE LERNAY,

Communes d'Antoigné, de Saint-Martin-de-Sanzay et de Montreuil-Bellay, à 4 kilomètres de cette dernière ville et 1 kilomètre de la grande route,

Consistant en maison de maître, bâtiments de ferme, jardin, bois, prés, terres labourables et vignes, d'une contenance cadastrale de 31 hectares 41 ares.

L'adjudication aura lieu par lots séparés, au gré des acquéreurs.

On pourra traiter de gré à gré, avant l'adjudication, pour portion ou totalité.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (692)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le dimanche 28 janvier 1855, à midi, il sera vendu, en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans,

DIFFÉRENTS

BIENS IMMEUBLES

Appartenant à M. MARQUER fils,

Répartis sur les communes de Varennes, St-Cyr, Chacé, Saumur, Dampierre, Souzay, St Just et Artannes.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 28 janvier 1855, à l'heure de midi,

La ferme de MONTS,

Appartenant aux enfants BELLANGER-SALMON,

Située dans la commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Contenant 5 hectares 45 ares 44 centiares, et exploitée par les époux Montaudon. (8)

HOTEL BUDAN

Quai de l'École et place de la Bilange, à Saumur.

Cet hôtel, le mieux placé sous le rapport des affaires et de l'agrément, est près des voitures. — Le confortable en est connu.

Le magasin de comestibles qui en dépend est toujours des mieux approvisionnés. La cave, l'une des meilleures de France, offre des vins exquis et à des prix modérés. M. Budan ne parle pas du détail de ses comestibles, que tout le monde connaît.

La marée y arrive toujours deux fois par semaine, seulement la position (chaude) du magasin n'en permet pas l'étalage.

Dîners petits et grands au meilleur marché possible, à la ville et à la campagne; peu importe la distance, il transporte son matériel.

Le fameux fromage de Styllon vient d'arriver.

Le dépôt du café Torréfié de Brisset de Bourges prend chaque jour une nouvelle faveur. (641)

Etude de M^e GUERTIN, avoué à Chinon.

A VENDRE

Sur licitation,

Le dimanche 4 février 1855, heure de midi, en l'étude et par le ministère de M^e DUMOUSTIER, notaire à Ligné,

LA JOLIE PROPRIÉTÉ DE LA TROCHOIRE

Sise commune de Couziers, et par extension sur celles de Candès, Saint-Germain et Savigny, canton et arrondissement de Chinon.

Cette propriété consiste en un château moderne, bâtiments d'habitation et d'exploitation pour un fermier, vastes jardins, terres labourables, prés, vignes, bois-taillis et bruyères, le tout d'une contenance cadastrale de 43 hectares 52 ares 15 centiares.

Le château de la Trochoire est très-agréablement situé, à mi-côte, sur la route de Chinon à Saumur, à 14 kilomètres de cette dernière ville et à 16 kilomètres de Chinon. — Beau point de vue sur les vallées de la Vienne et de la Loire.

Mise à prix 75,000 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1° A M^e GUERTIN, avoué à Chinon, poursuivant la vente;

2° A M^e MAURICE, avoué audit Chinon, colicitant;

3° A M^e DUMOUSTIER, notaire à Ligné, dépositaire du cahier des charges.

La Maison A. SALOMON,

Quai Royal, 36, à Angers,

A l'honneur de prévenir les Pères de famille qui ont des fils faisant partie du prochain tirage au sort, qu'elle a un certain nombre de remplaçants à leur disposition, s'ils veulent bien l'honorer de leur confiance; elle traitera, avant ou après le tirage, à des conditions très-avantageuses, avec facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M. A. SALOMON, au domicile indiqué ci-dessus, ou à M. PINEAU fils aîné, rue d'Orléans, 35, à Saumur, correspondant de la Maison pour les cantons de Saumur. (3)

CLASSE DE 1854.

M. DUTOUR, agent d'affaires à Angers,

S'empresse de porter à la connaissance des familles qu'il s'occupera cette année, comme par le passé, de remplacements militaires, à des conditions raisonnables.

Il ose espérer que, d'après l'empressement qu'il a mis à exécuter ses traités dans des temps difficiles, les pères de famille, lui accorderont leur confiance pour traiter.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU père, propriétaire à Saumur, muni de ses pouvoirs. (711)

PERLES D'ÉTHÉR DU DR CLERTAN.

Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse.

— Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, Maussion, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une FERME dans la Vallée.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer.

DIVERSES SOMMES A TERME ET A RENTE VIAGÈRE.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE. Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

BOIS A VENDRE.

On prévient le public qu'il se vendra, dimanche 21 janvier 1855, dans la Butte-des-Gauchais, joignant la Fouclinière, entre Saint-Cyr et Fontevrault, une quantité de 278 beaux pieds de chênes, propres à la charpente; une grande quantité de chartils et de timons, et plusieurs arbres de moulin et pièces de pressoir. Ces arbres sont d'une beauté rare; tous sont numérotés.

La vente se fera sur les lieux, en totalité ou par lots.

S'adresser, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur, pour tous renseignements et pour traiter avant la vente. (21)

A CEDER

DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand'Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

CHANGEMENT de DOMICILE.

M. FRENZER, ébéniste, rue Saint-Jean, a transporté son magasin et ses ateliers, dans la même rue, en face des magasins de M. Boissier. (722)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Et en détail

Le dimanche 21 janvier 1855, à midi,

En l'une des salles de la mairie de Varennes, par le ministère de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-Après désignés,

Appartenant à M. FRAIMBAULT-ROUSSEAU fils, et situés sur la commune de Varennes, savoir:

1^{er} Lot. Une maison, située à Gaure, avec façade sur la route de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments, élevée d'un rez-de-chaussée, un 1^{er} et un 2^e étage, greniers, cours et jardin attenant, le tout d'une superficie de 11 ares.

2^e Lot. 2 hectares 1 are 92 centiares de terre et rangées, au lieu dit la Pièce-du-Carroy, situés proche la Motte.

3^e Lot. 80 ares 49 centiares de terre, situés au Loïn-des-Prés.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur. (66)